

Le.p'tit. Vezinais



Bulletin d'informations municipales - Octobre / Novembre / Décembre 2015 / Janvier 2016 - N°3



Vœux du Maire
Vendredi 15 janvier 2016 à 19 h 00 à la MCL



Lotissement - Terrain à vendre
La Gagnerie et les Jardins - Vezins



Les jardins communaux à louer

Sommaire

CABINET D'EXPERTISE CESBRON

Tous diagnostics immobiliers :

<50 A	
51 à 90 B	
91 à 150 C	
151 à 230 D	
231 à 330 E	
331 à 450 F	
>450 G	

Vente Location - Amiante - Plomb
DPE - Electricité - Gaz
Mesurage - Termites

9 Rue des Landes - 49340 VEZINS
Tél. : 06 85 08 30 95
E-mail : diag.cesbron@orange.fr

I.c.e.r.t.
Certification de personnes
Expert en Renovation Energétique
Prestes disponibles sur rendez-vous

A.E.S. Patrice GRANNEAU
Gérant

ANJOU EXTINCTEURS SERVICES
Z.A. de l'Arceau
Rue des Étriers
49300 Le Puy Saint Bonnet - CHOLET
Tél. : 02.41.71.04.52 - Fax : 02.41.75.52.81
E-mail : aes.cholet@orange.fr

PROTECTION INCENDIE - VOL - FORMATION
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS

BOUCHET

Travaux Publics & Particuliers

Terrassement en tous genres
Assainissements – Voiries – Réseaux divers
Goudronnage – Enrobés
Livraison : pierre, gravier, sable

VEZINS – 02 41 64 40 14

Edito	3
Vie communale	4 à 8
Infos Mairie	9 à 10
Enfance et jeunesse	11 à 13
Associations	14 à 17
Infos diverses	17 à 19
Intercommunalité	20

Merci de bien vouloir nous adresser vos communiqués avant
le 15 décembre 2015 à mairie.vezins49@wanadoo.fr.

Merci d'en tenir compte pour vos envois.

Monsieur le Maire et le Comité Communication sont heureux
de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs
et les associations pour leur participation.

Le P'tit Vezinais est une publication municipale.
Editeur : Mairie Place Flandres Dunkerque 49430 Vezins
Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63
E mail : mairie.vezins49@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-de-vezins.com
Directrice de la Publication : Nadia BOUHATMI
Comité de rédaction : Commission de communication,
M. le Maire, adjoints au Maire, Nadège Onillon,
Conseillers délégués et associations.
Conception et Impression : LGL Imprimerie - Trélazé
Crédit photos : Atelier Photo Vidéo 49 Vezins
Distribution : Bénévoles - **Diffusion :** 800 exemplaires

actionnet
INDUSTRIE

Entreprise de propreté

actionnet
PARTICULIERS

Service à la personne

Actionnet s'occupe de tout !

Crédit d'impôt ou réduction sur toutes
nos prestations, CÉSU accepté.

ST GEORGES DES GARDES
TÉL. 02 41 29 23 50
www.actionnet.a3w.fr



Le mot du Maire

Chères Vezinaises, Chers Vezinais,

La rentrée 2015 est riche en nouveauté et en événements.

Tout d'abord, la Mairie a recruté trois nouvelles personnes suite à la reprise dans le giron communal, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. Il s'agit de Christelle Delaunay (Directrice), d'Alexandra Charruau (Animatrice) qui étaient déjà en poste aux mêmes fonctions, et d'Audrey Lamoureux qui est la nouvelle venue dans l'équipe. En plus d'accueillir les enfants en-dehors du temps scolaire, elles s'occupent également des TAP. Cette reprise permet donc de gérer les activités des TAP avec du personnel qualifié et diplômé. Du fait de l'ouverture d'une classe supplémentaire, Audrey assume également des fonctions d'ATSEM tous les matins. Nous souhaitons la bienvenue à ces trois nouvelles recrues et nous sommes heureux de les compter parmi le personnel communal. Je précise que ces recrutements n'entraîneront pas de dépenses supplémentaires pour la commune qui bénéficiera des aides de la CAF (jadis versées à Familles Rurales), du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et des recettes générées par les parents.

Néanmoins, les baisses des dotations de l'Etat se confirment. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) accuse une baisse de 27.412 € en 2015 (-11,88 % par rapport à l'année dernière) et cette baisse va se poursuivre jusqu'en 2017. De plus, il nous faut désormais assurer des services qui étaient jusqu'alors pris en charge par l'Etat, sans compensations financières (7.600 € pour l'instruction des autorisations en droit du sol). Cela ne sera pas sans conséquence sur le budget 2016.

L'opération « Participation Citoyenne » se poursuit. Les personnes qui se sont portées volontaires recevront prochainement une convocation pour participer à une réunion de mise en place, en partenariat avec la préfecture, la gendarmerie et la municipalité. Les événements récents ont mis en exergue tout l'intérêt d'un tel dispositif.

En effet, nous avons assisté en septembre à une recrudescence d'actes de vandalisme et de vol. Ce fut le cas dans les locaux du foot qui furent sauvagement pillés et saccagés. Ce fut également le cas dans la rue du pont où la nouvelle signalétique a été arrachée et volée. A chaque acte de vandalisme, la commune

porte systématiquement plainte. Toute personne témoin de tels agissements ne doit pas hésiter à communiquer les informations dont elle dispose à la Mairie ou auprès de la Gendarmerie. Car à chaque fois, ce sont les finances communales qui sont impactées, ce qui signifie que c'est l'ensemble des contribuables vezinais qui doivent payer la facture.

Je remercie toutes les associations et les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour que notre commune soit vivante. Je pense par exemple au Comité des Fêtes (et les associations associées) pour avoir organisé la fête de la musique qui, comme chaque année, a remporté un grand succès. Tout comme le concours complet d'équitation organisé par Vezins Événement Équestre. Sans oublier le Club de l'espérance qui, avec son grand dynamisme, occupe et crée du lien perpétuel entre nos aînés.

Je souhaite une bonne rentrée à toutes les Vezinaises et à tous les Vezinais. Et je vous donne rendez-vous le vendredi 15 janvier 2016 à 19h00 à la MCL pour les traditionnels vœux de la municipalité. Nous vous attendons nombreux comme chaque année.

Cédric VAN VOOREN



EIRL Fruchaud Jerome

1 route des bois

49340 Vezins

www.id2services.fr

Tel: 06-50-66-05-97

- Dépannage informatique à domicile
- Vente de PC de qualité professionnelle
- Location vidéoprojecteur (à partir de 15€)
- Wifi entre deux bâtiments (sur plusieurs km)
- Vidéosurveillance
- Réparation électronique

Devis et déplacement gratuit*
Prêt de matériel possible durant la réparation*



*Voir les conditions sur le www.id2services.fr

SAS
BORDRON
ASSOCIÉS

ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - PLOMBERIE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
PHOTOVOLTAÏQUE / SOLAIRE

11 Rue Beauregard – B.P 60106 – 49301 CHOLET

Tél : 02.41.55.41.28 – Fax : 02.41.55.41.01

E-mail : contact@bordron-associes.fr

le mot des Commissions

COMMISSIONS FINANCES - ELECTIONS - CIMETIERES



Président : Cédric VAN VOOREN, Maire
Tél. : 02.41.49.02.60
Mail : mairie-de-vezins49@wanadoo.fr

La rentrée scolaire 2015 a été riche en nouveautés et emporte son lot de dépenses supplémentaires consécutives à la reprise par la commune du service périscolaire et du péricentre et suite à l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école publique : le recrutement de 3 nouveaux agents municipaux pour assurer l'accueil des enfants, les TAP et l'assistance maternelle de la nouvelle classe ; un nouveau logiciel de la gestion de ces activités ; la location d'un algeco pour la salle de motricité de l'école publique avec raccordement électrique et passerelle d'accès, l'achat de mobilier etc. Une partie de ces dépenses seront, bien entendu, absorbées par la participation financière des familles et les aides de la CAF qui seront versées ultérieurement.

A cela, vient s'ajouter le coût de fonctionnement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme qui était auparavant pris en charge par la DDT (et donc payé par l'Etat). Depuis le 1^{er} juillet, ce

service est effectué par la Communauté d'Agglomération du Choletais et représente un coût supplémentaire annuel de 7.600 € pour la commune.

Cependant, pour faire face à ces nouvelles dépenses, la municipalité a décidé de ne pas augmenter la taxe d'aménagement qui demeure au même taux depuis 2011.

Pourtant la baisse des dotations étatiques se confirme. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) s'effondre et chute de 11,88 % entre 2014 (230.887 €) et 2015 (203.475 €), soit 27.412 € de moins. Néanmoins, la Dotation Solidarité Rurale (DSR) se maintient en 2015 à hauteur de 21.889 € (21.901 € en 2014).

Quant aux demandes de subventions pour réparer le clocher de l'église, le moratoire des aides accordées par le Département de Maine-et-Loire laisse présager un refus. Nous attendons toujours les réponses pour la Dotation des Territoires Ruraux (DETR) et la réserve parlementaire...

MEMBRES



Michel
HERVÉ



Marina
DEFOIS



Nadia
BOUHATMI



Arnaud
MURZEAU



Claude
POISSONNEAU

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



Vice-Présidente : Marina DEFOIS, Adjointe au Maire
Tél. : 06.83.60.15.84
Mail : mdefois@mairie-de-vezins.com

- Mise en place d'un nouvel aménagement place Dunkerque à proximité de l'école publique.

Afin de pouvoir sécuriser la circulation des piétons aux accès de l'école publique, des travaux de tracé au sol ont été effectués. Ces travaux ont pour but de limiter la vitesse des véhicules et ainsi favoriser une meilleure visibilité des piétons. La somme de 1 300 € a été budgétée pour ce nouvel aménagement.

- Travaux assainissement de l'Epilletterie

Dans le cadre du développement sud de la commune de Vezins, la CAC doit étendre la zone desservie par le service d'assainissement collectif. Ainsi, des travaux vont se dérouler d'ici la fin de l'année 2015 pour une durée d'environ 4 mois. Ces travaux concerneront la Rue de l'Epilletterie et la Route des Bois. Ces travaux consistent à poser de nouvelles canalisations permettant l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales en provenance des habitations et des voiries. Ces travaux visent également à desservir le projet de lotissement du secteur. Les travaux concerneront la voie publique

jusqu'en limite de propriété où un regard de branchement sera posé permettant l'intervention des services techniques en cas de bouchage. La circulation sera perturbée durant ces travaux et des déviations seront mises en place en fonction de l'avancement du chantier. L'accès aux habitations sera maintenu sauf cas exceptionnel. La CAC a retenu l'entreprise Bouchet pour la réalisation des travaux.

- Instruction du droit des sols

Depuis 1982, les services de l'État assuraient gracieusement l'instruction technique et juridique des autorisations d'urbanisme pour les communes de moins de 10 000 habitants.

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (Alur) a abaissé le seuil de cette mise à disposition, qui est réservée depuis le 1^{er} juillet dernier aux seules communes membres d'une intercommunalité < 10.000 habitants. Pour autant, le Maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme. Pour pallier le désengagement de l'Etat, la Communauté d'Agglomération du Choletais a décidé

de créer un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme. Il sera localisé à Cholet, dans le bâtiment de l'Hôtel d'Agglomération pour l'ensemble des demandes. Le suivi des dossiers s'effectue auprès de la Mairie de Vezins ainsi que les demandes de renseignements. Aucun accueil de public ou de demande de renseignements ne s'effectuera à la CAC.

Ce service commun ADS sera chargé d'instruire les actes suivants relevant de la compétence du Maire.

- Certificats d'urbanisme opérationnels dits " CUB "
- Déclarations préalables de division de terrain
- Déclarations préalables générant de la taxe d'aménagement ou créant de la surface de plancher

• Permis de construire

• Permis de démolir

• Permis d'aménager

Les missions du service commun ne comprendront pas :

- L'accueil du public
- Les renseignements d'urbanisme
- Les certificats d'urbanisme d'information dits " CUa "
- Les déclarations préalables ne générant pas de taxe d'aménagement ou de surface de plancher et notamment les clôtures, les modifications d'ouverture, les préaux, les panneaux photovoltaïques
- Les visites de récolement suites au dépôt des DAACT, la rédaction des contestations suites à ces visites
- Le traitement ou le suivi des contentieux

Vezins y adhère pour un coût annuel d'environ 7 600 € (délibération

MEMBRES



Fabienne
CHEVALIER



Bruno
MASSON



Jean-René
BARILLÈRE

COMMISSION VIE SCOLAIRE



Vice-Président : Arnaud MURZEAU, Adjoint au Maire

Tél. : 06.83.60.07.30

Mail : amurzeau@mairie-de-vezins.com

Ouverture d'une classe à l'école publique

Chers Vezinais,

La rentrée scolaire 2015 est tout d'abord marquée par une très bonne nouvelle : l'ouverture du 5^{ème} classe au sein de l'école publique de l'Evre. La mobilisation collective : municipalité, parents et enseignants a finalement payé !

Les locaux ne pouvant être agrandis, la nouvelle classe de maternelle a été aménagée dans l'ancienne salle de motricité (qui sert aussi de bureau de vote pour la commune). Les 2 classes maternelles sont ainsi regroupées dans le même bâtiment pour des raisons pratiques (sanitaires, dortoir, coin livres...) C'est le choix des enseignants.

Afin de remplacer la salle de motricité, un « algéco » sera installé prochainement dans la cour de l'école afin que les petits puissent pratiquer motricité ou autres activités dans les meilleures

du 3 juin 2015).

- Déclarations d'intention d'aliéner

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption de la commune pour les ventes de maisons et terrains suivants :

- 25 et 27 rue Nationale (bâti) (AB 114-1022-1023)

- La Morinière (non-bâti) (ZI 65 – AE 70)

- 1 rue Saint Pierre (bâti) (AL 11-6-9-12)

- rue Nationale (non-bâti) (AL 13p)

- 10 rue des Frairies (non-bâti) (AB 1075)

- Le Bourg (non-bâti) (AB 217-677-680-681)

- Le Bourg (non-bâti) (AB 214)

Les jardins communaux

La Commune de Vezins met à la disposition des Vezinais dix parcelles d'environ 100 m² chacune destinées à devenir des jardins potagers. Actuellement, 6 parcelles sont disponibles à la location pour un montant de 60 € à compter du 1^{er} janvier 2016. Elles seront équipées en eau et d'un petit abri pour le stockage du matériel début 2016. Vous avez également la possibilité de louer à deux une parcelle. Pour plus de renseignements, un règlement est à votre disposition à la mairie.



conditions. Celui-ci aurait dû être livré pour la rentrée, mais la Société Hertz n'a pas pu honorer cette date. La Mairie n'a pas souhaité faire appel à un autre prestataire, faute de temps pour faire une recherche et établir un nouveau contrat de location.

La classe "Petite Section" est assurée par la Directrice, Mme Angélique GUIBERT, suite au départ en retraite de Mme Evelyne DELAUNAY. La classe « Moyenne et Grande Section » est assurée par Mme Claire BAUMARD.

En Primaire, les enfants sont accueillis par Mme Sylvie DENIS (CP-CE1), et deux nouveaux instituteurs, à qui nous souhaitons la bienvenue, Mme Aurélie DECRAND (CE1-CE2) et M Serge MORILLON (CM1-CM2).

Fermeture d'une classe à l'école privée

Cependant, la joie laisse place à la déception pour l'école privée Saint Joseph, qui s'est vue dans l'obligation de fermer une classe pour cette nouvelle rentrée, faute d'effectifs et d'inscriptions

suffisants. En effet, lors de la commission de maintien du nombre de classe, l'effectif de l'école privée a été prévu à la baisse. La décision de fermer une classe a donc été prise. Cette décision n'a pas été annulée malgré de nouvelles inscriptions d'enfants, arrivées malheureusement trop tard. Nous souhaitons malgré tout une année scolaire remplie de succès pour les élèves et pour l'équipe enseignante, malgré les difficultés d'organisation auxquelles ils devront faire face.

Sachez que la commission scolaire a œuvré cette année pour nos enfants : achats de nouveaux matériels, reprise du service de périscolaire, étude du marché « cantine », et bien entendu la mise

en place des TAP (Temps Activités Périscolaires) session 2015-2016, proposés tous les soirs après les cours dans les locaux de la MCL pour les enfants de l'école publique.

Pour information, la Mairie finance le fonctionnement de l'école publique (eau, électricité, fioul, lait, produits pharmaceutiques et d'entretien, interventions musicales, fournitures scolaires et administratives, entretien des bâtiments et maintenance, assurance, téléphone et internet, prix, personnel etc.). Elle investit également dans l'achat de matériel. Lors de l'année scolaire 2014-2015, la commune a dépensé 1.890 € en investissement pour l'école publique (vidéoprojecteur, bache bac à sable, armoire à pharmacie, mobilier : tables, chaises, casier).

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée. Nous mettrons l'accent sur nos dossiers et thématiques tout au long de cette année.

L'équipe de la Commission Scolaire.

Effectifs 2015-2016 (données transmises lors de la rentrée scolaire)

Classe	Ecole Publique	Ecole Privée
TPS	5	7
PS	14	10
MS	8	10
GS	14	9
CP	15	11
CE1	11	13
CE2	20	16
CM1	17	15
CM2	6	12
Total	110	103

MEMBRES



Linda
DEROUINEAU



Séverine
BERTRAND



Valérie
CHOIMET



Marylène
COTTENCEAU

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



Vice-Président : Michel HERVÉ, Adjoint au Maire
Tél. : 06.83.60.29.03
Mail : mherve@mairie-de-vezins.com

Bonjour,

Nous vous informons que le CCAS propose différents services pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Nous avons moins de demandes de banque alimentaire que les mois précédents ; ce qui est bon

signe ! Nous vous rappelons que la banque alimentaire reste une aide ponctuelle.

Cependant, toutes demandes d'aides (difficultés de paiement) sont attribuées sur dossier et sous conditions de ressources.

Des assistantes sociales sont à votre disposition au Pôle Social de Cholet sur rendez-vous - Tél. 02.41.46.20.00.

Le service des transports solidaires mis en place sur la commune est réservé en priorité à nos aînés sans moyen de locomotion et sans famille à proximité. Celui-ci n'a pas vocation à devenir un transport régulier. Une inscription est obligatoire auprès de la Mairie qui vous communiquera la liste des chauffeurs, le planning et la convention qui devra être signée par les deux parties.

Le Service Emploi de la CAC effectuera désormais une permanence trimestrielle à la Maison des Associations. Ci-après le planning :

10 NOVEMBRE :

9 h 00 - 9 h 50 : Mazières en Mauges

10 h 00 - 11 h 00 : Le Puy Saint Bonnet

17 NOVEMBRE :

8 h 45 - 11 h 45 : le May sur Evre



8 DECEMBRE :

9 h 00 - 9 h 50 : Nuaillé
10 h 00 - 10 h 50 : Toutlemonde
11 h 00 - 12 h 00 : La Tessoualle

15 DECEMBRE :

9 h 00 - 9 h 50 : La Séguinière
10 h 00 - 11 h 00 : Saint Léger sous Cholet

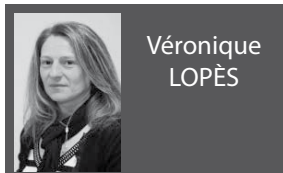
Renseignements :

Service Emploi du Choletais
48 rue des Bons Enfants
Tél : 02 44 09 25 90
Mail : service_emploi@agglo-choletais.fr

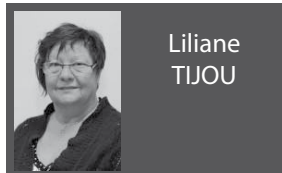
MEMBRES



Marylène
COTTENCEAU



Véronique
LOPÈS



Liliane
TIJOU

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE - ANIMATION - COMMUNICATION



Vice-présidente : Nadia BOUHATMI, Adjointe au Maire
Tél. : 06.83.60.80.16
Mail : nbouhatmi@mairie-de-vezins.com

Le 3 juillet dernier, la 5^{ème} Fête de la Musique a encore connu un franc succès et sous un soleil caniculaire. Je remercie Laurent

DELMAIS et Yannick DEFOIS, Co-Présidents du Comité des Fêtes, pour leur profond dévouement dans cette nouvelle organisation qui demande du temps considérable et une énergie non pas des moindres. J'adresse également mes remerciements à tous les autres protagonistes de la Commission Fête de la Musique (bénévoles, commerçants, associations, musiciens). Sans eux, cette animation du centre bourg fort réputée dans les alentours, ne pourrait avoir lieu.

La manifestation " Un bébé un arbre " était prévue le samedi 21 novembre prochain afin d'y honorer les bébés nés en 2014. Cependant, les membres de la Commission Vie Associative et Culturelle et moi-même souhaitions ne pas réitérer la plantation d'un arbre comme chaque année, mais la création d'une maison à insectes, qui serait fabriquée par les élèves participant aux TAP. Cependant, ce projet nécessite beaucoup de temps et de créativité ; l'école ayant repris depuis le 2 septembre, cela ne donnait pas la possibilité à Christelle, Alexandra et aux élèves de le réaliser convenablement. Nous avons donc décidé de reporter cette manifestation en novembre 2016 avec la participation des bébés nés en 2014 et en 2015.

De même, il n'y aura pas de récompensés cette année pour les concours des maisons fleuries et des maisons illuminées. Nous avons prévu tout autre chose pour l'année à venir mais nous l'évoquerons lors de la cérémonie des vœux du Maire le 15 janvier 2016.

Il y a peu, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, une plaquette " Vos commerçants pour mieux vous servir " avec des publicités pour certains commerçants mais pas pour l'ensemble des artisans et commerçants de la commune. Mon équipe et moi-même tenons à vous exprimer le pourquoi de cette plaquette. Lors du précédent " P'tit Vezinais " distribué fin juin, notre imprimeur n'a pas pris soin

d'insérer les nouveaux encarts publicitaires de nos annonceurs, bien qu'un fichier réactualisé lui ait été adressé le 3 juin. Afin de dédommager les artisans concernés par cet incident et qui ont réglé un certain montant pour la parution de leur publicité dans ce P'tit Vezinais, nous avons donc demandé à l'imprimeur de nous éditer cette plaquette en dédommagement du préjudice subi. En aucun cas, il ne s'agit de faire plus de pub à certains commerçants et non aux autres. Mon équipe et moi-même sommes vraiment navrés de ce désagrément et nous vous exprimons nos sincères excuses.

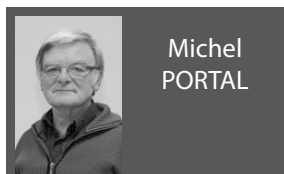
Depuis des années, le secrétariat de la mairie avait pris pour habitude de reporter les dates des manifestations des associations Vezinaises de l'année N-1 susceptibles d'être reconduites l'année suivante, dans le but, d'être favorisées en cas d'oubli de leur part. En plus de l'option mentionnée sur le calendrier, il arrivait qu'un contact téléphonique soit pris avec certaines associations ne s'étant pas manifestées avant la réunion des associations qui a lieu le 2^{ème} vendredi de septembre, afin de savoir si les événements seraient organisés ou pas.

Dans le cadre de la réorganisation des tâches effectuées au secrétariat de la mairie, nous vous informons qu'à compter de ce jour, aucune option sur les salles ne sera validée sur nos calendriers. Toute demande de réservation devra être faite par courrier dans des délais convenables. Jusqu'ici la municipalité privilégiait les associations Vezinaises en bloquant plusieurs dates, et ce au détriment de nombreuses demandes de particuliers. Ceci engendrant une perte de recettes pour le budget communal dont on ne peut plus se permettre en raison de la baisse des dotations de l'État.

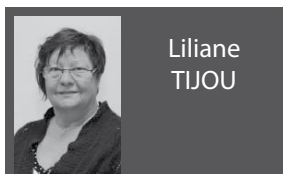
Je vous souhaite à tous d'ores et déjà de passer de belles fêtes de fin d'année, même si elles nous semblent encore loin...

La Commission Vie Associative et Culturelle

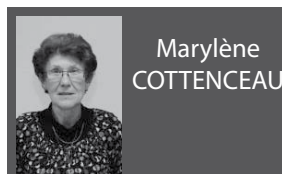
MEMBRES



Michel
PORTAL



Liliane
TIJOU



Marylène
COTTENCEAU



Franck
ROBIN

COMMISSION PATRIMOINE



Vice-président : Claude POISSONNEAU, Adjoint au Maire
Tél. : 06.83.41.36.26
Mail : cpoissonneau@mairie-de-vezins.com

Bonjour,

Ecole publique

Cette année scolaire 2015/2016 débute avec une classe supplémentaire, accordée à l'école publique suite à sa demande. Cette décision nous est parvenue le 20 juin 2015, pour être effective à la rentrée. Nous avons décidé d'installer de façon provisoire un bâtiment modulaire d'une surface de 45 m² pour répondre rapidement à la demande. Bien que la commande fût passée expéditivement, le fournisseur n'a pas pu honorer le délai de livraison. Il annonce un retard pouvant aller jusqu'au 20 octobre au plus tard. Les demandes de raccordement électrique à l'Entreprise Bousseau et la fourniture de la rampe d'accès à l'Entreprise Laroche sont effectuées. Ces entreprises feront le nécessaire pour rendre ce bâtiment accessible le plus tôt possible dès sa réception et son installation. Le montant de ces travaux s'élève à 357,08 € TTC pour le raccordement électrique et 1 052,10 € TTC pour la rampe d'accès. Le montant annuel de cette location, ainsi que sa consommation électrique, sera d'environ 8 000 € TTC.

Accessibilité des bâtiments

La demande d'approbation de l'Adap sera envoyée en préfecture avant la date butoir du 27 septembre prochain. Le conseil municipal, après avoir délibéré le 24 juin dernier, adopte le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux suivants :

Bâtiments	Date	Montant	Catégorie	Type
Bibliothèque	2016	1 200,00 €	5	S
Ecole Publique	2016	7 400,00 €	5	R
Eglise	2019	2 300,00 €	3	V
Foyer des Jeunes	2020	15 300,00 €	5	L
Mairie	2017	44 600,00 €	5	W
Maison des associations	2020 ou déclassement	12 100,00 €	5	L
Restaurant scolaire	2016	2 600,00 €	5	N
MCL	2016	1 600,00 €	3	L
Salle annexe	2016	11 600,00 €	3	L
Salle des sports	2018	16 400,00 €	4	X
Salle du foot	2018	26 800,00 €	5	X
Sanitaire publics	2019	7 800,00 €	IOP	
Salle Saint Pierre	2019	5 500,00 €	5	L
Total		155 200,00 €		

Nous avons priorisé sur la première année la mise en accessibilité des bâtiments les plus utilisés et allons budgétiser pour 2016 les montants de ces travaux soit 24 400 €.

Travaux sur 2015

Tous les principaux travaux annoncés pour 2015 seront réalisés avant la fin de l'année. Seule la rénovation du logement du 9 rue d'Anjou sera décalée.

Nous avons opté pour la réparation du clocher de l'église qui n'était pas prévue au budget 2015.

Nous sommes donc obligés d'attendre les retours de demandes de subventions pour commencer les travaux de rénovation.

A ce jour, nous avons reçu une réponse du Conseil Départemental nous indiquant qu'ils vont observer un moratoire de 2 ans sur les attributions d'aides.

Nous avons également relancé les autres demandes et espérons pouvoir commencer les travaux avant la fin de l'année.

Stade de foot

Les travaux d'aération du gazon au stade seront réalisés dans les deux à trois semaines à venir. Le terrain sera disponible juste après les travaux.

Avec le changement de la chaudière, le club va démarrer la saison dans de bonnes conditions.

La Coulée des Douves

Elle demande une restauration de soutènements et elle sera donc inscrite au budget 2016.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et vous tiendrons informés des différents projets 2016 dans les prochains numéros.

La Commission Patrimoine

MEMBRES



Marina
DEFOIS



Arnaud
MURZEAU



Ange
SABATINI



Bastien
MARTINEAU



Jean-René
BARILLÈRE



Etat civil

Naissances

Le 4 juin 2015 : Louison LECLERC
 Le 21 juin 2015 : Solyne BESSON
 Le 20 août 2015 : Lillie BOUKERROU

Baptêmes civils

Le 6 juin 2015 : CAILLAUD Ambre (La Tourlandry)
 Le 6 juin 2015 : CAILLAUD Louka (La Tourlandry)

Mariages

Le 6 juin 2015 : FROUIN Manuel et LEGEAY Séverine
 Le 20 juin 2015 : JURET Philippe et GILLET Allison
 Le 20 juin 2015 : CHABOT Romain et MICHEL Emilie
 Le 4 juillet 2015 : GEAUFREAU Ghislain et MAILLET Valérie
 Le 4 juillet 2015 : MERLET Romain et COUSIN Vanessa
 Le 1^{er} août 2015 : BOUREAU Matthieu et BROSSET Sarah

Décès

Le 2 mai 2015 : de TERVES Amaury
 Le 6 juin 2015 : Jeannine BRESSAND (née ALBERT)
 Le 23 juillet 2015 : Louis BOUTIN

Vœux du Maire

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux, le vendredi 15 janvier 2016 à 19 h 00 à la MCL.

Permanence de M. Gilles BOURDOULEIX

Le 26 janvier 2016 de 11h00 à 12h00 à la Mairie de Vezins avec M. Thierry ABRAHAM, Collaborateur Parlementaire.



Dépôt de pain

Du vendredi 30 octobre
 au dimanche 8 novembre 2015
 à la Maison des Associations
 de 8 h 00 à 12 h 30
 FERMÉ LE LUNDI

Don du sang

Mercredi 28 octobre 2015 à CHANTELOUP LES BOIS à la MCL

Le 13 janvier 2016 à Nuaillé - Le 20 avril 2016 à Trémentines - **Le 24 août 2016 à Vezins**

Le 26 octobre 2016 à Chanteloup les Bois

Le 19 février 2016 : Assemblée Générale à 19 h 00 à la MCL de Vezins



TOUTES LES COLLECTES ONT LIEU DE 16 H 30 à 19 H 30

Président : M. TESTARD René - 6 rue de la Grande Fontaine - 49340 CHANTELOUP LES BOIS - ☎ 02.41.64.43.92.

**VACCINATION ANTIGRIPE 2015 au CABINET INFIRMIER - 17 bis rue de Cheveneau
 49340 VEZINS - 06.10.04.51.48**

PERMANENCE VACCINATION :

LE MARDI DE 17 H A 18 H sans rendez vous - DU 3 AU 24 NOVEMBRE 2015
Vous munir de votre vaccin, carte vitale, et bon de vaccination.

Groupement achat fuel Vezins

Passez vos commandes auprès de Mme ou M Bernier au 02 41 64 46 17 - Les livraisons s'effectueront l'après-midi aux dates suivantes : mardi 10 novembre 2015 - mardi 8 décembre 2015

Désherbage des rues à la vapeur

- Mardi 27 et mercredi 28 octobre 2015

Balayage des rues

- Lundi 2 novembre 2015



Pensez à enlever vos véhicules de la voie publique.

Encombrants

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage :

Le vendredi 29 janvier 2016

RAPPEL

Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité, ni moyen de locomotion.



Inscriptions sur les listes électorales

Il suffit de vous présenter en Mairie afin de remplir le formulaire d'inscription et de nous fournir les documents suivants :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile (facture électricité, eau, téléphone ... de moins de 3 mois).

Nous vous invitons également à signaler tout changement (adresse - nom ...) dès que possible à la Mairie.

Si vous avez constaté des erreurs lors des dernières élections et n'êtes pas encore venu en Mairie, nous vous invitons à le faire rapidement.



Elections régionales du 6 et 13 décembre 2015

Toute personne s'étant inscrite sur les listes électorales entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre pourront voter lors des prochaines élections régionales de décembre. Vous recevrez votre carte électorale début décembre.



Le recensement citoyen obligatoire

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une **démarche obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se

présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.



Journée de la Défense et de la Citoyenneté JDC

Une nouvelle application à télécharger gratuitement sur votre mobile : MA JDC

Cette application réalisée à l'initiative de la Direction du Service National (Ministère de la Défense) permet à ses utilisateurs de trouver toutes les informations indispensables à la réalisation de la Journée de la Défense et de la Citoyenneté

NOUVEAU : achat en ligne du timbre fiscal pour le passeport

Depuis le 2 mars 2015, un nouveau site internet de vente de timbres fiscaux électroniques, timbres.impots.gouv.fr, vous permet désormais d'acheter en ligne votre timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport, depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.



Ecole Publique DE L'EVRE



Une année de changements à l'école de l'Evre !

Les enfants et les enseignants sont de retour pour une nouvelle année scolaire à l'école de l'Evre.

Cette rentrée voit l'arrivée de trois nouveaux collègues : Aurélie DECRAND qui intègre l'équipe enseignante après le départ en retraite de Mme DELAUNAY ; Serge MORILLON qui est nommé pour cette année suite à l'ouverture d'une 5^{ème} classe ; et Christine BEDUNEAU nommée sur le poste de remplaçante rattaché à l'école.

Cette ouverture a nécessité quelques aménagements : une 2^{ème} classe de maternelle a été installée dans l'ancienne salle de motricité et la mairie a donc pris la décision d'installer un bâtiment modulaire dans la cour, qui servira de salle polyvalente pour les activités physiques et artistiques cette année.

Changements également dans les horaires puisque depuis la rentrée les TAP sont organisés de 16h00 à 16h45 au lieu de 13h15 à 14h00 l'an passé. Les élèves finissent donc les cours à 16h00 tous les jours.



La nouvelle équipe : (de gauche à droite) M^{me} BEDUNEAU (remplaçante), M^{me} BAUMARD (maternelle), M^{me} GUIBERT (maternelle), M^{me} DECRAND (CE1-CE2), M. MORILLON (CM1-CM2) et M^{me} DENIS (CP-CE1)



Ecole Privée Mixte Saint Joseph de Vezins

Cette année, nous avons choisi de travailler sur un nouveau thème : les 5 sens. Déjà, les projets fleurissent. Dès le mois d'octobre, un premier rendez-vous s'impose avec la semaine du goût avec des partenaires locaux. En cours d'année, les élèves de maternelle se déplaceront à la Galerie sonore d'Angers. Le musée d'Art et d'Histoire de Cholet nous ouvrira également ses portes pour admirer des œuvres lors d'un parcours où tous les sens seront sollicités. Lors des apprentissages, ce thème servira de trame tout au long de l'année.

L'an passé, nous avons réécrit notre projet d'école pour les trois années à venir. Il se décline en cinq axes de travail :

- Lecture : lire et comprendre
- Orthographe grammaticale et lexicale : écrire correctement des mots d'usage courant
- Résolutions de problèmes : adopter une bonne démarche pour résoudre un problème
- Etre élève : développer la confiance en soi, le respect des autres et le goût de l'effort
- Numérique : intégrer le numérique dans les apprentissages

En lien avec la CAC, différentes activités sportives et culturelles vont être proposées aux élèves comme la patinoire pour les élèves de GS/CP et CE1/CE2, le golf et la piste routière pour les CM1/CM2, la natation pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2, une initiation aux activités nautiques à Ribou pour les CM1/CM2. Enfin, comme chaque année, tous les vendredis, les élèves de maternelle bénéficieront de l'intervention de Béatrice Raby dans le domaine musical.

Voici notre organisation pour cette nouvelle année scolaire :

- Laurence Bompail (PS/MS), assistée de Myriam Drapeau : 27 élèves
- Brigitte Trudelle (GS/CP), assistée de Nadine Cesbron : 19 élèves
- Elina Arrial (CE1/CE2) : 29 élèves
- Bruno Robin (CM1/CM2) : 27 élèves
- Nathalie Poupet : enseignante A.S.H.
- Hélène Guinaudeau intervenant le jeudi (CE1/CE2) : 29 élèves
- Anne-Sophie LEGEAY intervenant le mardi (CM1/CM2) : 27 élèves

Bonne rentrée à tous !



APEL

C'est la rentrée !

Cette année, nous accueillons de nouvelles familles et des petits frères ou des petites sœurs déjà scolarisés. A tous, nous leur souhaitons la bienvenue !

La fête de la rentrée qui a eu lieu le vendredi 11 septembre a été l'occasion de découvrir le thème de l'année : les 5 sens avec au programme la visite du musée des arts, pour la semaine du goût il y aura la participation de la boulangerie BESSON.

Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont commencé l'activité natation le 14 septembre puis suivra l'activité patinoire pour les élèves de CP/CE1/CE2 début janvier et les CM se verront faire diverses activités à Ribou au mois de Mai.

Comme chaque année l'APEL, propose différentes manifestations :

- Le marché de Noël à la MCL le Vendredi 4 Décembre, basé sur la vente de produit locaux : chocolats, foies gras, vin, saucissons, fruits & légumes....
- Le concours de palets à la MCL le Vendredi 4 Mars 2016, ouvert à tous, avec restauration sur place.
- Le marché aux fleurs se déroulera courant avril, dans le centre bourg de Vezins.
- La kermesse à la MCL le Samedi 18 Juin 2016, avec le défilé des enfants suivi de leur spectacle et l'ouverture des stands avec pêche à la ligne, fakir...restauration sur place, bar, frites....



Bonne année scolaire à tous !
L'équipe de l'APEL

LES P'TITS POTES

TAP, Accueil périscolaire et de loisirs

Au début de cette nouvelle année scolaire, l'équipe d'animation est heureuse de retrouver vos enfants que ce soit sur le temps des TAP, de l'accueil périscolaire ou de loisirs.

Municipalisés depuis le 1^{er} septembre 2015, les services restent inchangés.

Alexandra et Christelle ont accueilli une nouvelle animatrice sur ces 3 services : Audrey LAMOUREUX. Nadine CESBRON et Myriam DRAPEAU continuent d'assurer quotidiennement les trajets entre l'école privée et la périscolaire.

Pour remplacer l'appellation « accueil périscolaire et de loisirs », les enfants et les parents utilisateurs du service ont voté à 70 voix le nom « Les P'tits Potes ».

Pour toute modification, nous vous rappelons qu'il est impératif de contacter l'équipe d'animation.

Nous vous transmettons donc nos nouvelles coordonnées :

enfance.vezins49@orange.fr - Tél. 02.41.64.94.65



Dates d'ouverture des vacances 2015/2016 :

- Du 19 au 23 octobre 2015
- Du 21 au 24 décembre 2015
- Du 8 au 12 février 2016
- Du 4 au 8 avril 2016
- Du 6 juillet au 29 juillet 2016
- Du 22 août au 31 août 2016

La prochaine permanence pour les vacances scolaires de Noël est fixée le samedi 28 novembre 2015 de 9 h 30 à 12 h 00 à l'accueil périscolaire de Vezins.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

E. GOURICHON SARL
1 rue des frairies
49340 VEZINS
Tél. 02 41 64 40 18
www.etsgourichon.fr

**Plus de
100 ans de Savoir-faire**

ÉNERGIES RENOUVELABLES
 CHAUFFAGE CLIMATISATION
 SANITAIRE SALLE DE BAINS
 IRRIGATION RÉCUPÉRATION EAU
 ÉLECTRICITÉ
 PLOMBERIE SANITAIRE

LA CANTINE

Les repas de la cantine sont préparés en liaison froide par la Société le Colibri de Saint Pierre Montlimart ayant du personnel détaché sur notre commune. Nous vous rappelons que la surveillance sur la cour de la cantine et les trajets sont effectués par du personnel communal. Il s'agit d'Audrey, Sylvie, Brigitte et Valérie.



Les menus sont disponibles à l'accueil de la mairie, affichés à la cantine, et en ligne sur le site internet de la commune

www.mairie-de-vezins.com à la rubrique Enfance / Vie Scolaire => Menus.

Toute modification de réservation doit être signalée, **la veille avant 12 h 00** auprès de la mairie au 02.41.49.02.60 ou par mail **mairie.vezins49@wanadoo.fr**, ainsi que pour **toute présence imprévue ou d'absence le JOUR MEME**.

Grille tarifaire 2015/2016

CANTINE

Enfant Vezinais	3,65 €
Enfant Extérieur	4,50 €
Adulte	5,16 €
Inscription non annulée	1,00 € en plus du prix du repas applicable
Inscription tardive	2,00 € en plus du prix du repas applicable
Bris de vaisselle	0,54 €
Bris de couvert	0,50 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Quotient inférieur à 500 €	0,97 € la demi-heure soit 1,94 € l'heure
Quotient entre 501 et 720 €	1,13 € la demi-heure soit 2,26 € l'heure
Quotient entre 721 et 1 000 € + MSA	1,30 € la demi-heure soit 2,60 € l'heure
Quotient supérieur à 1 001 € et autres régimes	1,40 € la demi-heure soit 2,80 € l'heure

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Mercredi et vacances scolaires

Quotient familial	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Sortie	Garde matin et soir
< 500 €	12,50 €	9,50 €	9,50 €	6,50 €	3,00 € supplément	0,50 € le ¼ d'heure
501 à 720 €	13,50 €	10,50 €	10,50 €	7,50 €		
721 à 1 000 € + MSA	14,50 €	11,50 €	11,00 €	8,00 €		
> 1 000 €	15,00 €	12,00 €	11,50 €	8,50 €		
Familles extérieures	19,00 €	15,00 €	13,50 €	10,50 €		

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

La participation s'élève à **50 € par enfant** pour toute l'année scolaire.

Période 1	du 1 ^{er} septembre au 18 décembre 2015	facturation courant décembre de 20 €
Période 2	du 4 janvier au 1 ^{er} avril 2016	facturation courant avril de 20 €
Période 3	du 18 avril au 5 juillet 2016	facturation courant juillet de 10 €

Tennis Entente Vezins - Chanteloup - La Tourlandry



La saison 2015-2016 commence. L'équipe première masculine fera son retour en 2^{ème} division après sa 1^{ère} place acquise cette année. Les filles 15/18 ans ont effectué un bon parcours l'année dernière : elles remportent le championnat départemental et ont reçu leur récompense le 12 septembre au comité départemental. Les autres équipes se maintiennent dans leurs divisions respectives. Marie Delaunay s'est qualifiée pour les phases finales du championnat individuel 15/18 ans et a eu la chance de fouler la terre battue de Roland Garros.

Pour cette saison, le nombre d'inscrits est actuellement de 38. L'équipe 35+ s'arrête et sera remplacée par une équipe 3 Senior. Le tournoi de double de juin 2015 a connu un vif succès. Cette manifestation est ouverte aux non-licenciés et sera reconduite en 2016. Pour la saison 2015-2016, le même nombre d'équipes est engagé. L'équipe féminine Senior sera en entente avec La Plaine. Les entraînements se déroulent les lundi soir, jeudi soir et vendredi soir et sont assurés par Claude Denieau et Joseph Bernadin. Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site entente-tennis-vezins.clubeo.com ou nous contacter en envoyant un message à esvezinsct@gmail.com.

Tennistiquement,



Etoile cycliste Vezins-Chanteloup

Après diverses participations à des randonnées pédestres, cyclistes et sportives (Tour de l'île de Noirmoutier à pieds, Etape du Tour à La Toussuire, Semaine Fédérale à Albi, Semaine cycliste féminines à St Cyr ...) les membres du club continuent de participer, chacun à son rythme et en

fonction de ses disponibilités, à diverses randonnées afin de maintenir leur forme physique.

Dates à retenir :

L'Assemblée Générale aura lieu à la Salle Annexe de VEZINS, le samedi 28 novembre 2015 à 19 heures.

Tous les cyclotouristes, vététistes et marcheurs intéressés par les activités du club sont cordialement invités à y participer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Odile BUFFARD au 06-81-55-73-19.



Entente Sportive Tourlandry-Vezins-Chanteloup

La 2^{ème} saison de l'ESTVC a débuté avec une fois de plus environ de 200 licenciés.

Un nouveau bureau a été élu à la fin de la 1^{ère} saison. Notons le départ de Jérôme Saulgrain

et David Defois. Merci à eux pour leur participation à la création du club et souhaitons la bienvenue à Stéphane Péot en tant que nouveau membre. Cependant, avec seulement 10 membres, nous manquons parfois de personnes pour gérer le club dans de bonnes conditions, alors n'hésitez pas à venir nous aider.

Avec 50 joueurs seniors, 3 équipes Seniors sont inscrites en championnat D2, D3 et D4.

Dirigées par Philippe Tiro, nous leur souhaitons une bonne saison et plus particulièrement à l'équipe A qui, nous l'espérons, représentera au mieux les couleurs de notre club.

Pour ceux qui ne pourraient pas jouer le dimanche, une équipe Loisirs évolue le vendredi soir. Dirigée par Nicolas Guérin, elle se compose de 24 joueurs qui pratiquent le football par plaisir.

Concernant le groupement avec Trémentines et St Georges des Gardes, 4 équipes sont engagées : 2 équipes U15 et 2 équipes U17.

Pour la 1^{ère} fois, une équipe va évoluer au niveau régional. En effet, l'équipe A des U17 est inscrite en Promotion d'Honneur pour la

1^{ère} phase.

Le foot d'animation représente cette saison encore une grande partie des effectifs avec 104 licenciés de U6 à U13.

Le club a inscrit 2 équipes en U13 avec 18 joueurs et 2 équipes en U11 avec 22 joueurs pour le début de la saison.

Merci à tous ceux qui gèrent nos jeunes joueurs et n'hésitez pas à venir nous aider pour l'organisation des plateaux du samedi.

Bonne saison à tous.

Futures manifestations du club :

- vendredi 6 Novembre 2015 : Concours de palets à Vezins.
- dimanche 17 janvier 2016 : Galette des rois.
- Samedi 27 février 2016 : Bal du foot à Vezins.
- Jeudi 5 mai 2016 : Tournoi de l'ascension.
- Vendredi 17 juin 2016 : Assemblée Générale du club.

N'hésitez pas à venir consulter notre site pour plus d'informations : estvc.footeo.com

Pour nous contacter :

Le Président : M. Gourichon Vincent : 06 38 53 92 79

Le secrétaire : M. Chalopin Emmanuel : 06 32 86 86 53

Mail : estvc.secretariat@gmail.com

Jumelage Football Franco/Belge



Cette année, nos amis belges sont venus le week-end du 23 et 24 mai, pour une fois, sous le soleil et la bonne humeur !

Nous vous rappelons que notre soirée annuelle aura lieu le **samedi 5 décembre 2015** à partir de 19 h 30 à la MCL. Un repas réunionnais sera servi suivi d'une soirée dansante. Tarif : 21€ par personne

Réservations auprès de :

Jojo, Thierry et Laura CHARLOS, Mickaël GUERET, Mickaël RACINEUX, Polo SECHET, Frédéric BOUCHET, J-F CHARRUAU, Arnaud CROSLAND

Nous espérons vous voir nombreux...

Club de l'Espérance

La découverte des « Perrières » à Doué La Fontaine le 16 juin a réuni 23 personnes qui se sont retrouvées pour un pique-nique et des jeux à Concourson. Le pique-nique interclubs a eu lieu à Vezins le 5 août avec 178 participants et avec un superbe temps, suivi d'un concours de belote, pétanque et tarot.

Nos propositions pour les mois à venir :

Dimanche 8 Novembre : Dernier bal de l'année avec Bruno Leblanc. Soyez nombreux à envahir notre piste de danse.

Mercredi 18 Novembre : Journée festive, le matin à 9 h 00, présentation d'articles divers par un animateur de la société « Florilège » (aucune obligation d'achat) suivi d'un déjeuner offert par la société. L'après-midi, le club reprend ses droits dès 14 h 00 comme un mercredi ordinaire. A noter que cette journée nous apporte de nombreux lots pour notre téléthon. C'est pourquoi nous espérons que vous viendrez nombreux à cette journée festive. Celle-ci se fera sur inscription pour faciliter le travail du traiteur.

Mercredi 25 Novembre : Notre téléthon annuel avec son mini-concours et la vente de billets de tombola (tout cela au profit du téléthon). Nous demandons 5€ de participation pour ce mini-concours, quels que soient les jeux pratiqués.

Judi 26 Novembre : Spectacle à « La Loge » à Beaupréau. Nous ferons un voyage aux îles polynésiennes avec des chants et des danses. Prix de cette après-midi récréatif : 31€ / pers. Nous ferons le déplacement à Beaupréau en covoiturage.

Mercredi 8 Décembre : Notre dernier concours de belote. Nous comptons sur la présence de nombreux beloteurs pour cette occasion.

Mercredi 16 Décembre : Notre traditionnel goûter de Noël pour lequel nous avons invité un chanteur afin de nous divertir. Des bulletins d'inscriptions vous seront distribués afin de faciliter le bon déroulement de ce goûter.

Judi 31 Décembre : Le réveillon de la Saint Sylvestre. Nous vous distribuerons, là encore, des bulletins d'inscriptions.

Mercredi 27 Janvier 2016 : L'Assemblée Générale du Club de l'Espérance.

U.N.C. / AFN Vezins

Samedi 24 octobre 2015 : Concours de belote

Mercredi 11 novembre 2015 : Commémoration Armistice Guerre 14/18 à Vezins

WWW.VOTRE-INFORMATICIEN-A-DOMICILE.FR

DEPLACEMENT OFFERT
sur présentation de ce coupon *

D D INFORMATIQUE

partenaire orange

Doineau Alexandre - 02 41 555 661

Nouveau Magasin - Nouvelle adresse

3 rue du Breuil Lambert - Nuaillé

Ouvert Lundi au Vendredi 10h/19h Non-Stop
Samedi 9h30/12h30 et 9h/20h sur rendez-vous

Dépannage

Formation

Installation

LIVRAISON OFFERTE

à Partir de 59€

349€ à Partir de

DEVIS GRATUIT

Bibliothèque « Marque-page »

Les bénévoles de la bibliothèque reprendront pour l'année scolaire 2015-2016, les relations avec les deux écoles. Les enseignants choisissent un thème pour l'année scolaire et nous travaillons ensemble par la sélection de livres et des rencontres à la bibliothèque. Nous recevons chaque classe et suivant le niveau, nous sélectionnons soit des albums, des premières lectures, des romans, des documentaires... en rapport avec leur choix.

Ces rencontres sont très attendues, aussi bien par les enfants que par les bénévoles qui essaient de créer un lien entre écoles et bibliothèque par le biais de la lecture.

Nous rappelons aux lecteurs qu'ils peuvent emprunter des tablettes (nous en avons deux) et qu'il y a un choix intéressant de livres. Ils pourront choisir sur un catalogue. Il suffit pour cela

de téléphoner lors d'une permanence pour prendre rendez-vous avec une bénévole formée pour ce prêt. C'est une autre façon d'aborder la lecture et il est très facile de s'en servir.

Tous les deux mois, nous achetons les nouveautés sorties en librairie et nous apprécions que des lecteurs nous donnent des idées d'achats, ce qui nous permet d'apporter une diversité à nos achats.

Horaires d'ouverture :

Mercredi	10 h 30 à 11 h 30 et 16 h 30 à 18 h 30
Vendredi	16 h 30 à 18 h 00
Dimanche	10 h 30 à 12 h 00
Tél : 02 41 62 84 73	

Le comité des fêtes

Fête de la musique

Le vendredi 3 juillet 2015, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle fête de la musique. Le soleil présent a permis que cette soirée se passe dans une ambiance chaleureuse. Les membres du Comité remercient le public de tout âge qui est venu en grand nombre participer et voir les différents artistes présents : Redwood, Full Acoustic, Miss Ampli, les Anonymes, The Dolls Men, Les Occasionnels, Sylverspark, Les Faux Rêveurs, Nightfall, Décalages, Tic Tac Rock.

Sans les bénévoles présents, cette soirée n'aurait pu se dérouler. Les Co-présidents, Laurent et Yannick, souhaitent remercier les 75 bénévoles pour l'aide qu'ils ont apportée à la buvette, à la restauration, à la sécurité ainsi qu'à la mise en place du matériel tout au long de cette soirée. Ils remercient les associations suivantes : Basket-ball, Football Entente Sportive Tourlandry Vezins Chanteloup, Tennis, Familles Rurales Vezins Chanteloup, Centre Social Chloro'fil, APEC, OGEC/APEL ainsi que les différents professionnels : Besson Boulangerie, Entreprise BOUSSEAU, Les Acacias, Entreprise GOURICHON, Le Lion d'Or, Anjou Thermie, Dad Informatique, Pouezat Optique, Id2services. N'oublions pas

la municipalité et les agents communaux qui apportent une aide dans cette manifestation.

Pour que cette soirée se déroule dans une ambiance conviviale et familiale, le Comité des Fêtes souhaite maintenir une certaine sécurité grâce à la présence de la Croix Rouge et de la Société Protectinium de Nantes. Nous les remercions pour leur professionnalisme.

Merci encore à l'ensemble des artistes et aux bénévoles associatifs, individuels ou professionnels. Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine édition le vendredi 1^{er} juillet 2016.

Aussi, nous aurons le plaisir de vous retrouver fin décembre autour de l'arbre de Noël 2015. Nous vous communiquerons ultérieurement la date et le lieu pour cette manifestation. Nous espérons un maximum de familles afin que ce moment soit festif et convivial pour tous les Vezinais ainsi que leurs proches et amis.

L'équipe du Comité des Fêtes



Planning des Matinées d'éveil du Relais Assistants Maternels, à Vezins le jeudi de 9 h 45 à 11 h 15 à la MCL.

- **5 novembre** : Psychomotricité (sur inscription)
- **19 novembre** : Aide-moi à faire seul !
- **3 décembre** : Histoires et comptines
- **17 décembre** : Matelas et équilibre

Tous les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, grand parent ...) sont invités à venir jouer et rencontrer d'autres enfants lors des matinées d'éveil.

Ces matinées sont gratuites.

Une inscription auprès du RAM est obligatoire sur certaines matinées. Le planning des interventions est consultable sur le site internet de Chloro'fil.

Renseignements auprès d'Isabelle Charrier Bigot et de Dominique Foucher – Relais Assistants Maternels – Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil – 4 bis, rue de la Libération – 49340 NUAILLÉ.

Tél. : 02.41.55.93.41

Courriel : petite.enfant.chlorofil@wanadoo.fr

Site internet : csichlorofil.centres-sociaux.fr

Troupe théâtrale « Les Accroscènes Vezinais »



Notre Président et acteur principal, M. Jacques CESBRON, ayant des soucis de santé, la troupe théâtrale LES ACCROSCENES de Vezins est au regret d'annuler les représentations pour la saison 2015. Nous sommes conscients de la gêne que cela peut vous apporter. Nous espérons, néanmoins, vous revoir dès l'année prochaine.



AVERTISSEMENT

MEFIEZ VOUS DES DEMARCHAGES ABUSIFS

L'ADEME, le réseau des Espaces INFO-ENERGIE des pays de la Loire, l'UFC Que Choisir, la DDPP réitèrent leur mise en garde.

De nombreuses démarches abusives ont été recensées pour la vente d'équipements de production d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques) et d'audits énergétiques.

Nos conseils

Avant de décider d'un investissement de plusieurs milliers d'euros, il faut comparer. Ne signez jamais une commande sous la pression d'un commercial, ne vous contentez pas d'une seule offre, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter un organisme public neutre et indépendant (Espace INFO-ENERGIE, association de défense du consommateur ...).

Vos droits

Votre premier droit est celui de refuser même si le commercial paraît amical. Vous disposez également d'un délai de rétractation de 14 jours après la date de signature du bon de commande par démarchage à domicile. Pour tout recours juridique, contactez une association de consommateurs agréée ou la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP).

Techniques de démarchage

La société prétend être en partenariat avec l'ADEME, EDF ou une autre enseigne connue et rassurante pour un particulier. La société prétend l'application d'une loi récente.

Le diagnostic énergétique est obligatoire uniquement en cas de vente d'un bien ou de sa location. L'État met en place des aides financières incitatives à la rénovation énergétique des logements mais rien n'est obligatoire. Pour plus de renseignements concernant les questions juridiques, contactez l'ADIL.

Contacts en Maine-et-Loire :

Espace INFO-ENERGIE : 312, avenue René Gasnier - Angers - Tél. 02 41 18 01 08

UFC Que Choisir : 32, avenue de Chanzy - Angers - Tél. 02 41 88 56 42

DDPP : 15 bis, rue Dupetit-Thouars - Angers - Tél. 02 41 79 68 30

ADIL : 312, avenue René Gasnier - Angers - Tél. 02 41 81 89 40



Point Info Famille

Au service de tous (couples avec ou sans enfant(s), parents solos, grands-parents ...), le Point Info Famille est à la fois un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation qui concerne tous les domaines de la vie quotidienne familiale :

- Naissance
- Accueil petite enfance
- Vie scolaire
- Education
- Santé
- Vie de famille
- Soutien aux personnes en difficulté
- Vie pratique

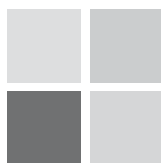
NOUVELLE ADRESSE – NOUVEAUX HORAIRES

Le point Info Famille vous accueille 24, avenue Maudet – Bât. Pôle Social à Cholet

Le lundi : 13 h 30 à 17 h 30

Du mardi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30

Plus d'infos au 02.72.77.12.10 – info-famille@ville-cholet.fr



REVÊTEMENTS SOLS
MURS - FAÇADES
VITRERIE
LAVAGE ET TRAITEMENT DE TOITURES
POSE DE PARQUET

MARTINEAU DÉCOR

Christophe **MARTINEAU**

martineaudecor@orange.fr

10, route des Bois 02 41 64 92 33
49320 VEZINS 06 08 00 70 21

Le Lion d'Or

Hôtel
Restaurant



8 rue Nationale – 49340 VEZINS

Tél. : 02 41 64 40 06 – Fax : 02 41 64 90 50

www.lion-dor.fr

PORTE - PORTE D'ENTRÉE

FENÊTRE - VOLET

PORTE DE GARAGE

PORTAIL - CLÔTURE

STORE BANNE - PERGOLA

ISOLATION - BARDAGE

EXTENSION - CHARPENTE

NOUVEAU
SHOWROOM



4 rue de l'Industrie - 49340 VEZINS

Tél. 02 41 64 43 97

www.boutin-habitat.fr



Mission bocage

Planter une haie bocagère, pourquoi pas moi ?

Valoriser votre exploitation • Valoriser votre paysage



Des animaux qui cherchent de l'ombre ?
Besoin d'un brise-vent naturel ?

Composée d'arbres et d'arbustes locaux, la haie bocagère embellit votre paysage tout en protégeant vos sols, en favorisant la biodiversité, etc...

Que vous soyez agriculteur, particulier ou collectivité, choisir de **planter une haie champêtre c'est bénéficier de nombreux intérêts** environnementaux, économiques, voire sociaux.

Une haie, combien ça coûte ?

Mission Bocage vous propose **un service de plantation qui inclut accompagnement et fourniture** à partir de 4,30 € HT le mètre linéaire, hors subventions.

Avec **les aides du Conseil Général**, 200 mètres de haies plantées sur natte biodégradable, c'est un peu plus de 400 € HT pour plus de 20 ans de bénéfices !

Planter une haie : comment faire ?

Vous en avez discuté avec vos proches et/ou vos associés et cette année, c'est décidé, vous passez à l'action :

- 1. Contactez-nous** pour fixer un rendez-vous avec l'un de nos techniciens
- 2. Construisons ensemble votre projet** : définir le lieu de plantation, les essences selon vos attentes et les contraintes naturelles
- 3. Muni de bons outils...** et de nos conseils, préparez le sol
- 4. Plantons ensemble votre haie** (jusqu'à 1/2 journée d'accompagnement)
- 5. N'oubliez pas l'arrosage !**

Puis-je bénéficier de subventions ?

Le Conseil Général de Maine-et-Loire subventionne la plantation de haies bocagères entre 50 % et 70 % du montant (sous conditions).

Vous pouvez être aidé si :

- ▶ Vous êtes un agriculteur, une collectivité et/ou le propriétaire d'un terrain
- ▶ Votre projet de plantation est situé hors agglomération
- ▶ Le linéaire total planté est de 100 m minimum (200 m pour un projet agricole)
- ▶ Vous choisissez d'utiliser un paillage biodégradable : natte, bois déchiqueté, paille, etc.

Témoignage d'un agriculteur : « Planter une haie, c'est évident pour moi, mon père et mon grand-père l'ont fait depuis longtemps. Bien sûr, aujourd'hui, l'exploitation a changé. Mais on a toujours besoin d'abris pour les bêtes et de protéger nos cultures du vent. En plus, quand on voit les fortes pluies de ces derniers mois, c'est important de **préserver nos sols du ruissellement**, surtout qu'une rivière longe nos parcelles. »



Je souhaite planter une haie Qui contacter ?

Nos coordonnées

Téléphone : 02 41 71 77 50
Mail : mission-bocage@paysdesmauges.fr
Web : missionbocage.fr

Appelez nous dès maintenant pour un devis !

Pour bénéficier des subventions, contactez-nous avant octobre pour une plantation l'hiver suivant.





Travaux d'assainissement

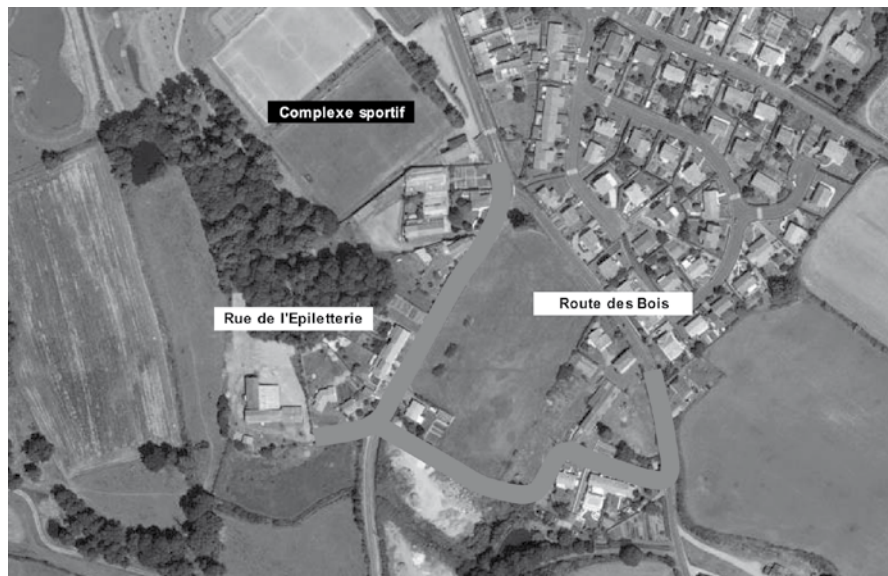
Rue de l'Épiletterie - Route des bois



Dans le cadre du développement sud de la commune de Vezins, la CAC doit étendre la zone desservie par le service d'assainissement collectif. Ainsi, des travaux vont se dérouler d'ici la fin de l'année 2015 pour une durée d'environ 4 mois. Ces travaux concerneront la Rue de l'Épiletterie et la Route des bois.

Ces travaux consistent à poser de nouvelles canalisations permettant l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales en provenance des habitations et des voiries. Ces travaux visent également à desservir le projet de lotissement du secteur. Les travaux concerneront la voie publique jusqu'en limite de propriété où un regard de branchement sera posé permettant l'intervention des services techniques en cas de bouchage.

La circulation sera perturbée durant ces travaux et des déviations seront mises en place en fonction de l'avancement du chantier. L'accès aux habitations sera maintenu sauf cas exceptionnel.



De plus amples informations seront communiquées par courrier aux riverains quelques semaines avant les travaux (condition de circulation, collecte des déchets...).

Montant de l'opération : 180 000 €

Informations :

Direction de l'Environnement 02 44 09 25 45



Nouvel interlocuteur pour les contrats d'exploitation du service d'assainissement de la CAC

Depuis le 1er juillet 2015, la société Suez Environnement a été retenue pour l'exploitation du service assainissement de la Communauté d'Agglomération du Choletais jusqu'au 30 juin 2015.

Cette société sera votre interlocuteur pour la déclaration d'un problème de fonctionnement des ouvrages d'assainissements, Suez Environnement doit être contacté au Centre de Relations Clientèle (CRC) : 0977 408 408 (N° Cristal), du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 19 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 13 h 00.

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture des bureaux, le service d'astreinte doit être contacté au 0977 401 115 (n° Cristal, disponible 24/24).



Accueil information orientation

A compter du 4 septembre 2015, l'AIO (Accueil Information Orientation) offre un accompagnement à destination des jeunes de 16 à 30 ans, pour toutes leurs questions liées au logement :

« Je recherche un logement ... et ce n'est pas toujours simple d'en obtenir les clefs !

- J'envisage de faire une formation dans une autre ville et je recherche une solution d'hébergement à moindre coût !

- J'ai trouvé un logement et je souhaite un coup de pouce dans mes démarches administratives : dossier de demandes d'aide au logement ... !

- J'ai un logement et je rencontre des difficultés ! »

Pour que chaque jeune trouve des réponses à ses questions sur le logement, quel que soit son lieu de résidence, un conseiller habitat de l'Association Habitat Jeunes du Choletais assure une permanence :

- Tous les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00

- Sur RDV au 02.41.71.36.36 – aio.cac@aio49.fr

- à la Résidence Habitat Jeunes – Les Pâquerettes – 5 rue de la Casse à Cholet.